

Page: 1/12

Date d'impression: 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

· Code du produit: 4317784465076

· UFI: JYHJ-J997-C90T-T88E

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Secteur d'utilisation

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Emploi de la substance / de la préparation Solvants
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

E/D/E - Einkaufsbuero Deutscher Eisenhaendler GmbH EDE Platz 1 D-42389 Wuppertal Germany

Tel. +49 202 6096-0 e-mail: sdb@ede.de

- · Service chargé des renseignements: Product safety department
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger







Page: 2/12

Date d'impression: 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 1)

· Mention d'avertissement Danger

### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone acétate d'éthyle

#### · Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

# . Conseils de prudence

•	Conseils de prudence			
	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.		
	P102	Tenir hors de portée des enfants.		
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et		
		de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.		
	P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.		
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.		
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de		
		protection des yeux/du visage/une protection auditive.		
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant		
		plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles		
		peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
	P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.		
	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.		

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

### · Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

### · 2.3 Autres dangers

P501

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

nationale/internationale.

### · 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:				
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx 01-2119498062-37-xxxx		50-100%		
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46-xxxx	acétate d'éthyle  Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336 EUH066	25-50%		

(suite page 3)



Page: 3/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Autoprotection du secouriste d'urgence.
- · Après inhalation:

Veiller à l'apport d'air frais.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

- · Après contact avec la peau: En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.



Page: 4/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 3)

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

• 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Prévoir une cuve au sol sans écoulement.
- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stocker au frais.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.



Page : 5/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 4)

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### · 8.1 Paramètres de contrôle

# · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 67-64-1 acétone

VLEP Valeur momentanée: 2420 mg/m³, 1000 ppm Valeur à long terme: 1210 mg/m³, 500 ppm

CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle

VLEP Valeur momentanée: 1468 mg/m³, 400 ppm Valeur à long terme: 734 mg/m³, 200 ppm

### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### · 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

# · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

### · Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. (DIN EN 140/ DIN EN 14387) Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant.

# · Protection des mains:



Gants de protection (DIN EN 374)

### · Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques (DIN EN 166)

(suite page 6)



Page: 6/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 5)

· Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs (DIN EN 14605)

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

Couleur: Incolore
 Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 56 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure: 2,1 Vol %
 Supérieure: 13,0 Vol %
 Point d'éclair -19 °C
 Température d'auto-inflammation 460 °C

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Cinématique: 23 °C - 4 mm (ISO 2431)

· **Dynamique:** Non déterminé.

· Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 233 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,82 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges

explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Test de séparation des solvants:

Solvants organiques: 100,0 %
 VOC (CE) 100,00 %
 VOC (CE) g/I 820,0 g/I
 VOCV (CH) 100,00 %

· Changement d'état

· Température de suintement:

Propriétés comburantes
 Non déterminé.

(suite page 7)



· Taux d'évaporation:

# Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Page: 7/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Non déterminé.

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 6)

· Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

néant

 néant
 néant

Liquides inflammables
 Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables
 Substances et mélanges autoréactifs
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques
 Matières et mélanges auto-échauffants
 Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau
 Liquides comburants

Matières solides comburantes néant
 Peroxydes organiques néant
 Substances ou mélanges corresifs pour les

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

métaux néant • Explosibles désensibilisés néant

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
CAS: 67-6	4-1 acéto	one		
Oral	LD50	5.800 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	20.000 mg/kg (lapin)		
		(suite page 8)		



Page: 8/12

Date d'impression: 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

		(suite de la page 7)			
Inhalatoire	LC50/4h	76 mg/m³ (rat)			
CAS: 141-7	CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle				
Oral	LD50	5.620 mg/kg (lapin)			
Inhalatoire	LC50/4h	1.600 ppm (rat)			

#### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

### · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### · Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

# · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### · 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:		
CAS: 67-64-1 acétone		
LC50 (96h)	LC50 (96h) 5.000 mg/L (Lepomis macrochirus)	
LC50/48h	8.800 mg/l (Daphnia magna)	
NOEC	430 mg/l (algae)	
NOEC/16h	1.700 mg/l (Pseudomonas putida)	
NOEC/48h	4.740 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)	
96h LC50	5.540 mg/l (Oncorhynchus mykiss)	

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



Page: 9/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 8)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

#### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Remettre les conteneurs complètement vides pour le recyclage. Sinon, enlèver le contenu/récipient comme un déchet dangereux. Respecter les règlements officiels.

· Catalogue européen des déchets

07 01 04\* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1993
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

• ADR UN1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, ACÉTATE D'ÉTHYLE)

• IMDG, IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ACETONE, ETHYL ACETATE)

(suite page 10)



Page: 10/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

• 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur

· Numéro d'identification du danger (Indice

Kemler):

No EMS:Stowage Category

Attention: Liquides inflammables.

33 F-E,S-E

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 1L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500

ml 2

Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels

D/E

·IMDG

Limited quantities (LQ)Excepted quantities (EQ)Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml (suite page 11)



Page: 11/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 10)

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTONE, ACÉTATE D'ÉTHYLE). 3. II

AGETATE DETITIES, 5, II

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
   Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acétone

acétate d'éthyle

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

- · Directive 2012/18/UE
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.



Page: 12/12

Date d'impression : 18.03.2024 Révision: 18.03.2024

Numéro de version 304 (remplace la version 303)

Nom du produit: Nett. spéc.p.colle instant. E-COLL

(suite de la page 11)

### · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

 Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

CAS: 67-64-1 acétone

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

CAS: 67-64-1 acétone

3

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

CAS: 67-64-1 acétone

3

### Scénarios d'exposition

Exposure scenario(s) of ingredients (if present) are available on request at: sdb@ede.de

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### · Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Contact: sdb@ede.de

Date de la version précédente: 11.01.2024
Numéro de la version précédente: 303

### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

### · \* Données modifiées par rapport à la version précédente